

et Liszt, livrèrent le bon combat; Wagner, plus brutal, écrasa ses ennemis. Le doux Chopin avait préparé ces triomphes.

« Des canons sous des fleurs ».

On a essayé de rattacher Chopin à l'Ecole Française: son nom semblait justifier cette tentative, son ascendance aussi. On le faisait naître d'un père français et d'une mère polonaise. Mais ce père était lui-même d'origine polonaise, quoique né en France, et son véritable nom était Szop. L'arrière-grand-père, Nicolas Szop, venu en Lorraine à la suite de Stanislas Lesczynsky, s'installa en 1714 à Nancy et y francisa son nom. Son fils, Jean-Jacques Chopin, maître d'école, eut de nombreux enfants dont l'un, Nicolas, fut le père de Frédéric Chopin. Fixé enfin à Varsovie, après quelques voyages, il y avait épousé une Polonaise: Justine Krzyzanowska.

De cette union naquit, le 22 février 1810, Frédéric Chopin. Enfant malingre, de santé précaire (une de ses sœurs devait mourir bientôt de la poitrine), mais d'intelligence très vive et de tempérament sensible et nerveux, le jeune Frédéric montra de bonne heure des dispositions remarquables pour la musique. A huit ans, il exécutait en public un Concerto de Gyrowetz. Elsner, directeur du Conservatoire, artiste de talent devint son professeur. Le jeune musicien ne tarda pas à embrasser définitivement la carrière artistique. Il se fit entendre à la Cour, puis voyagea en Allemagne. Il improvisait avec une grande facilité, possédait déjà un petit bagage de compositeur. A Vienne, en 1829, il exécuta les *Variations sur un thème de Don Juan* et le Rondeau: *Krakowiak*, deux compositions où se révèle déjà un tempérament créateur et toutes pleines d'effets pianistiques inentendus. En 1830, il joua à Varsovie, avec un succès éclatant, ses deux *Concertos* et reprit le chemin de Vienne. Mais il ne trouva pas le même accueil. Les éditeurs refusèrent ses œuvres. Découragé, il partit pour Paris. C'est là qu'il devait trouver la gloire.

A Vienne il avait appris l'insurrection Polonaise, les événements terribles de Varsovie. Il en avait souffert cruellement. Que pouvait-il, maladif et faible? Les Viennois étaient pour lui des ennemis, à Paris il retrouvait des sympathies.

Le 26 février 1832, il se voyait acclamé à la Salle Pleyel; Hiller, Liszt, Mendelssohn, au premier rang, applaudissaient. C'était un triomphe, en dépit de son manque de vigueur (Chopin ne fut jamais un pianiste à poigne), son jeu coloré et poétique, les adorables sonorités qu'il savait tirer de son instrument, par un toucher d'une rare souplesse et un jeu de pédales très recherché, toutes ces qualités si nouvelles à cette époque, surprisrent l'assistance d'élite convoquée ce soir là et la ravirent. De 1832 à 1837, nombreux devinrent les succès du compositeur polonais, que tous les salons renommés s'arrachaient à qui mieux mieux. Après un court voyage en Allemagne, Chopin revint en France, souffrant et découragé, déjà en proie au mal terrible qui devait l'accabler.

Un instant il peut oublier son mal et c'est alors l'idylle avec Georges Sand... quelques mois de bonheur... Mais bientôt, la poitrine décharnée, atteint d'une toux nerveuse, consumé par un feu intérieur, il doit s'éloigner, chercher un pays de soleil, gagner Majorque dans les Baléares, accompagné de son amie qui le soigne avec tendresse.

Ce séjour n'eut pas l'influence heureuse qu'on en espérait. Cependant Chopin devait vivre encore une dizaine d'années avec des alternatives déconcertantes de mieux et de pire, obligé aux précautions les plus grandes, les négligeant trop parfois, rappelé à l'ordre cependant par sa garde malade dévouée.

C'est dans le salon de G. Sand, à Nohant comme à Paris, que Chopin connut les notabilités artistiques ou politiques de l'époque: Balzac, Edgar Quinet, Arago, Henri Martin, Lablache, Pauline Viardot, Delacroix, Liszt enfin, avec lequel il se lia, mais qu'il jalousait un peu et qui cependant jouait sa musique de si admirable façon.

Un peu remis de son mal, (en 1841-42) Chopin donna quelques concerts à Paris. Il vendait alors mieux ses œuvres et donnait quelques rares leçons. Tout cela pourtant était loin d'être la fortune. En 1847, c'est la rupture avec Georges Sand. Rupture douloureuse pour Chopin dont le cœur restait attaché quand même. La phthisie avait fait d'effrayants progrès; il ne pouvait plus guère sortir qu'en voiture. Mais il veut oublier, plus encore que son mal, ses peines morales; il cherche à s'étourdir et, après un concert chez Pleyel qui se termine par un long évanouissement, il part pour l'Angleterre, pays de brouillard et d'humidité.

C'était un vrai suicide. Après une tournée en Ecosse qui ne lui procure guère de ressources, il revient mourant à Paris. Sa détresse était réelle. Quelques amis se réunirent pour lui louer un logement. Une admiratrice anglaise, Miss Stirling, apporta 25.000 francs destinés aux soins nécessaires. Il était déjà bien tard. En septembre 1849, la longue agonie commença. Au chevet du malade, veillèrent tour à tour sa sœur, son élève Gutmann, la princesse Czartorywska, la comtesse Potocka qui revint de Nice tout exprès pour lui chanter une mélodie de ce pauvre Bellini, mort comme lui du même mal. Le 17 octobre 1849, le doux chanteur de la Pologne rendait l'âme; son enterrement fut une apothéose: toute l'aristocratie mondaine, toute l'aristocratie artistique suivirent le cortège en pleurant.

Vingt ans auparavant, quittant sa Pologne aimée, Chopin emportait avec lui quelques pincées de terre natale, pieusement recueillie et toujours conservée en tous ses voyages. Sur la tombe du grand artiste, une main amie sema la terre polonaise, la terre de la patrie éparse et pantelante, si bien glorifiée par ses chants.

H. WOOLLETT.



Enquête sur la Condition sociale du Musicien en Europe et en Amérique

(Suite)

DANEMARK

L'enseignement musical est donné dans le *Conservatoire Royal Danois*; dans le *Conservatoire Hornemann* et dans l'école privée de Mlle Fanny Gatje.

Ces divers établissements délivrent bien des diplômes, mais ils ne donnent aucun titre officiel et tout musicien peut ouvrir un cours sans posséder des diplômes.

Il n'y a aucune caisse de retraites ni d'assurances contre la maladie, le chômage.

Les femmes ne sont pas admises à l'orchestre comme exécutantes personnelles: « excepté une harpéniste (!) (faute d'un masculin). »

Constatons, avec tristesse, qu'on n'est pas plus féministe en Danemark qu'en France. Ah! s'il y avait un « masculin », comme la pauvre « harpéniste » serait renvoyée à la maison, presque aussi durement que chez nous, car nos grandes associations de concerts n'admettent pas, ou n'admettent plus, les femmes parmi les exécutants. Notre correspondant ajoute: « Il existe un orchestre féminin à Copenhague ».

Le traitement du professeur dans l'enseignement privé est d'une couronne et même au-dessus jusqu'à 10 couronnes.

Dans l'enseignement public le prix diffère beaucoup.

La dépense annuelle d'un musicien varie entre 900 et 1200 couronnes.

ESPAGNE.

Grâce à l'obligeance de l'Institut de Réformes Sociales nous avons d'intéressants renseignements sur la condition du musicien espagnol. Ils sont puisés à bonne source: M. le Directeur du Conservatoire de Madrid, ayant donné toutes facilités pour les recueillir.

1. — Dans presque tous les établissements d'enseignement, qu'ils soient officiels ou privés, on donne une instruction musicale plus ou moins complète. (Non seulement dans les écoles spéciales): Conservatoires de Madrid et des provinces (mais encore dans les) établissements privés ou particuliers et les Ecoles Normales de l'Etat.

2. — En Espagne, il n'existe pas de titre officiel de professeur de musique. Les professeurs du Conservatoire obtiennent de l'Etat la délivrance du titre après le paiement de certains droits (1).

3. L'habitude a été établie que tout musicien,

(1) Les places de professeurs sont données au concours; il doit être ici question de droits de parchemins.

qu'il ait ou non achevé ses études musicales, peut s'appeler professeur et ouvrir une classe pour l'enseignement de sa spécialité.

4. — La gain annuel dans les établissements de l'Etat est très variable. Au Conservatoire de Madrid les professeurs jouissent d'un traitement de 3.500 pesetas (3.500 francs environ) qui va en augmentant toutes les cinq années de service d'une somme de 500 pesetas. Au Conservatoire de Valence la rétribution des professeurs est de 2.000 pesetas. Dans d'autres provinces les traitements varient entre 1.000 et 2.000 pesetas. Cela dépend non-seulement de la spécialité plus ou moins importante (qu'on enseigne) mais encore des municipalités, et aussi des *Diputaciones o Ayuntamientos* (1), qui soutiennent ces centres d'enseignement et établissent les budgets de ces sortes de dépenses. Pas plus l'Etat que les *Diputaciones* ou les *Ayuntamientos* ne font de distinction de sexe au sujet des traitements.

5. — Les gains, dans l'enseignement privé, sont également très variables: entre les professeurs du Conservatoire de Madrid qui prennent, en moyenne, 10 francs pour une heure de leçon, et les « mal appelés » professeurs de musique, qui n'ont pas les connaissances nécessaires en ces difficiles matières, et perçoivent des honoraires dérisoires, il y a une quantité de professeurs dont les rémunérations sont très diverses.

6. — Le salaire moyen d'un musicien d'orchestre varie entre 3 fr. 50, donnés à celui qui est engagé dans un théâtre de dernier ordre, et 20 francs, perçus par le violon concertant du théâtre de l'Opéra. Entre ces deux catégories existe toute une échelle de salaires.

7. — La dépense annuelle d'un musicien est sujette à de grandes variations; comme les catégories dans l'art sont multiples, et aussi différente la compétence artistique, et encore l'instrument qu'on possède, il en résulte une différence énorme (dans les gains). Il y a des artistes qui vivent dans une grande aisance et même avec luxe; d'autres, au contraire, mènent une existence fort précaire, tels ceux qui louent leurs services dans un « cinéma » de troisième ordre. On peut calculer, en moyenne, une dépense de 1500 à 4.000 pesetas pour un musicien de moyenne catégorie.

La réponse de notre correspondant à la question suivante (n° 8) offre quelque ambiguïté; évidemment il y a eu transposition du sens; cependant nous voulons la conserver telle quelle en admettant l'allusion aux conflits que peut entraîner la cessation du travail. Voici la demande:

« Quels sont les moyens pratiques employés par les associations espagnoles pour venir en aide aux musiciens en cas de chômage ou de maladies? »

Comme le premier cas (chômage) ne s'est pas encore présenté en Espagne, on n'a aucun moyen pour conjurer les conflits.

(1) Analogues à nos conseillers municipaux et conseillers d'arrondissements.

Quant au second cas (maladies), il y a des associations qui, moyennant une cotisation déterminée, accordent à leurs membres malades 2 ou 3 pesetas quotidiens.

9. — Il y a seulement les syndicats musicaux de Catalogne qui ont ces retraites pour les vieillards ou les invalides. L'association des Professeurs d'orchestre s'occupe, en ce moment même, de la création d'une *Caisse des Retraites*. Pour le chômage et le loyer il n'y a rien encore.

10. — Les causes présumées du chômage sont le petit nombre des théâtres de spectacles, résultat des conditions économiques du pays, d'où il suit qu'il est impossible de préconiser aucun moyen pour l'éviter.

HOLLANDE

L'instruction musicale est donnée, en Hollande, dans des *Ecoles Privées* que possèdent presque toutes les villes de quelque importance; dans une Ecole de l'Etat et dans un *Conservatoire* de la *Société pour l'Encouragement de l'Art Musical*. Le *Conservatoire Royal de la Haye* est sous le contrôle du ministre de l'Intérieur qui nomme les professeurs. Il est subsidié par la Province et la Commune.

Des diplômes sont délivrés par le *Conservatoire de l'Etat* et le *Conservatoire de la Société pour l'Encouragement de l'Art Musical*. L'Etat ne contrôle pas les diplômes.

Un musicien peut ouvrir un cours sans avoir de diplôme. Cependant le titre de professeur a, aux Pays-Bas, beaucoup plus de valeur que dans les autres pays. Il n'y a que les professeurs des Universités qui ont le droit de le porter. Au *Conservatoire Royal de la Haye*, et au *Conservatoire d'Amsterdam*, il y a bien des maîtresses de musique mais elles ne se nomment pas professeurs.

Le traitement moyen des professeurs des Conservatoires de la Haye et d'Amsterdam est de 100 florins par an, pour une heure de cours par semaine. Pour 10 heures, donc, 1000 florins par an. Le traitement moyen, pour l'enseignement privé, est d'ordinaire moindre. Les professeurs sont payés à l'heure.

Le traitement moyen d'un musicien d'orchestre est à peu près 1000 à 2000 fr. par an.

Il est très difficile de dire quelle est la dépense moyenne annuelle d'un musicien. Comme les Hollandais ont des goûts simples, les artistes ne sont pas habitués au luxe comme dans d'autres pays.

La *Société Néerlandaise des Musiciens* et la *Société de Musique*, les deux plus grandes sociétés pour la musique dans ce pays ont des caisses de retraites et de maladie pour membres de ces sociétés qui y ont contribué pendant quelques années.

Ont également des caisses de retraites:

La *Société Cecilia* à Amsterdam — La *Société Voormerg* à Rotterdam — La *Société Toonkunst* à la Haye — La *Société Voorzorg* à Amsterdam.

Les membres du *Concertgebouw*, à Amsterdam, Directeur M. Mengelberg, doivent contribuer pour 5 o/o du prix de leur abonnement (fl. 50) pour la caisse de retraites des artistes. Ils donnent tous les ans, un grand concert dont la recette est versée dans la caisse de retraites. La *Société Cecilia* donne également deux concerts, chaque hiver, pour le même but.

Il n'y a pas de caisses de loyer et de chômage.

Pour le chômage il est impossible d'en donner une statistique, néanmoins on peut dire qu'il a, pour cause, le trop grand nombre de musiciennes qui va toujours en montant.

Les femmes sont admises à l'orchestre comme exécutantes professionnelles. Depuis des années il y en a dans l'orchestre célèbre de M. Mengelberg à Amsterdam; une harpiste, une violoncelliste et, les dernières années des dames violonistes.

Ces renseignements sont bien succincts. Tels que, ils étaient trop intéressants pour ne pas être communiqués à nos lecteurs. Ces études, un peu nouvelles, ne peuvent, dès le début, prendre l'ampleur désirable. Peu à peu, à mesure qu'on découvrira leur utilité, je devrais dire leur immédiate urgence, on les traitera avec le soin, la méthode, le souci du détail toujours nécessaires.

ITALIE

C'est à la parfaite obligeance de M. Gino Bellio¹ que nous devons les intéressants renseignements qui vont suivre. De la gracieuse lettre qu'il nous adressa nous détachons cette phrase: « L'organisation des sociétés de ce genre (musicales et sociales) a pris en Italie, jusqu'à nos jours, un si faible essor qu'il n'est pas très aisé de se procurer des renseignements exacts. Au surplus, j'ajouterai que, tout en étant vice-président d'une de ces associations, (la plus ancienne je crois) si j'ai voulu savoir au juste ce qu'il y a de semblable à Milan, la ville la plus riche et la plus active de notre pays, j'ai dû recourir à des moyens particuliers ».

Il y a cinq *Instituti Musicali* d'Etat² et il y a un nombre à peu près égal de ceux qui sont entretenus par les communes mêmes avec le concours de l'Etat. Il y a bien des *petits (sic)* instituts presque en toutes les villes, entretenus par les communes. Plusieurs d'entre eux sont assez bons, et, parmi ceux-ci, Bergame, Lucques, Padoue, Pérouse.

L'enseignement privé est très répandu mais pas constitué en écoles proprement dites; il y en a pourtant à Rome, à Naples, à Turin, à Gênes.

Quant aux *Conservatoires* ils se sont transformés (où vont l'être presque partout), en *Instituti* ou *Licei Musicali* de l'espèce de ceux que je viens d'indiquer.

Les écoles d'Etat délivrent des diplômes

1. Professeur au Conservatoire de Florence.

2. Milan, Naples, Palerme, Parme et Florence.